

Conseil Municipal - 31 mars 2009 - séance publique

Présents : Madame Pascale POBLET, maire.

Mesdames Cécile SUPTITZ, Lynda CHOROT, Marion CORVEZ, Marie GUILLAUD.

Messieurs Laurent GERBAUX, Philippe DESPESE, Michel MURDINET, Alain BOUCAUT, Stéphane COING-BELLEY, Philippe PASCAL, Michel NOEL, Jean-Michel ANSELMIER, Robert CECCON

Absents : M. Corinne FABRE a donné pouvoir à Marion CORVEZ

Secrétaire de séance : M. Michel MURDINET

Mme P. POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30. Le Conseil approuve avec 15 voix Pour le compte-rendu du 03 mars 2009.

Point n°1. TAUX des 4 Taxes

Madame la Maire DONNE connaissance des taux d'imposition actuels :

| | | | |
|--------------------------|----------------|------------------------|----------------|
| Taxe d'habitation : | 5,94 % | Taxe Foncière bâti : | 10,22 % |
| Taxe Foncière non bâti : | 30,16 % | Taxe Professionnelle : | 11,63 % |

Le Conseil municipal, considérant la situation actuelle des contribuables et de l'augmentation déjà effectué par le Gouvernement (soit 1,5%), PROPOSE de ne pas effectuer d'augmentation ou même de diminuer de 1% les taux actuels.

VOTE solution 1 aucune modification : 11 voix Pour , 4 contre ; solution 2 baisse de 1% des taux : 4 Pour, 10 Contre et 1 Abstention. DECIDE donc de pas modifier les taux actuels.

Point n°2. AFFECTATION DES EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2007.

Madame la Maire RAPPELLE Les excédents de Fonctionnement 2008.

- o Pour le budget principal, un excédent de **140 984,21 €** : considérant les projets d'investissement à mettre en route DECIDE d'affecter cet excédent 2008 à la section d'investissement compte 1068, après VOTE avec 15 voix Pour
- o Pour le budget des Eaux, un excédent de **29 010,51 €** PROPOSE d'affecter cet excédent 2008 à la section de fonctionnement compte 002, après VOTE 15 voix Pour.

Point n°3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009.

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement : DEPENSES = **313 301 €** RECETTES = **313 301 €**

Investissement : DEPENSES = **616 101 €** RECETTES = **616 101 €**

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : DEPENSES = **91 831 €** RECETTES = **91 831 €**

Investissement : DEPENSES = **94 088 €** RECETTES = **94 088 €**

Les budgets primitifs « Commune » et « Service des Eaux » sont ainsi VOTES en parfait équilibre avec 15 voix Pour.

Point n°4. CONVENTION SPA

Le Conseil municipal PREND connaissance des propositions de convention établie par la SPA.

Deux solutions : 1/ les animaux sont attrapés et portés à la SPA – refuge de Renage - ou

2/ la SPA vient récupérer les animaux égarés qui sont signalés.

Solution 1 = 0,21 € par habitant, mais oblige à un véhicule, voir un local

Solution 2 = 0,26 € par habitant.

DECIDE de choisir la solutions n° 2 avec 15 voix Pour

Point n°5. CRECHE, HALTE GARDERIE – MARCHES

1/ Mission de maîtrise d'œuvre :

Après avoir ouvert les plis reçus et pris connaissance des dossiers des architectes consultés et après en avoir délibéré, VOTE avec Agence Equilibre 38 (Nicolas Dubus) avec 11 voix, Mme Bucci avec 1 voix et Abstention 3. DECIDE de choisir l'Agence Equilibre 38 de Tullins.

2/ en parallèle et afin d'avancer le projet, un devis pour mission de contrôle technique a été demandé à VERITAS , SOCOTEC, APAVE et ALPES CONTROLES.

Les propositions sont les suivantes :

| | Mission de contrôle technique HT | Mission de coordination SPS HT | Total HT |
|----------------|----------------------------------|--------------------------------|----------|
| APAVE | 1 762.50 | 1 120.00 | 2 882.50 |
| SOCOTEC | 2 390.00 | 1 805.00 | 4 195.00 |
| ALPES CONTRÔLE | 2 700.00 | N/A | |
| VERITAS | 2 200.00 | N/A | |

DECIDE de choisir le bureau de Contrôle APAVE à la majorité

3/ De même, s'agissant d'une extension, il est fait obligation à la Commune de faire réaliser une étude géotechnique. Devant réagir en urgence, une seule agence est disponible, il s'agit de E.G. Sol à Gières avec un devis de 1 200 € HT ; les sondages réalisés à la pelle mécanique seront effectués par l'entreprise Bernard-Guelle Eric et payé directement à celui-ci pour un coût approximatif de 260 € HT.

Avis favorable à la majorité.

Point n° 6. TRAVAUX CLOCHER

La société Paccard a établi un devis pour la dépose des 2 cloches, celui-ci s'élève à 3 041,43 € TTC ; les travaux à réaliser à l'intérieur du clocher s'élève à 1 602,64 €H.T.. Les travaux de sécurité seront ainsi effectués. Il reste à prendre la décision concernant le repose de la cloche, la plus petite en l'occurrence. L'obtention d'une subvention est loin d'être acquise : la maison du Territoire étudie la question mais n'est pas très favorable, le conseil général ne subventionne que les bâtiments culturels « classés » ou « labellisés ». DECIDE de procéder à la dépose des cloches et aux travaux de rejointoiement du clocher à l'unanimité.

Point n° 6. QUESTIONS DIVERSES et INFORMATIONS

- ✓ Suite à l'élagage effectué près de la salle des fêtes le long du CD218 ainsi qu'à Colombière, DECIDE de mettre en vente les 5 stères de bois de chauffage coupées. Montant minimum = 100 €. Un appel est lancé au mieux disant.
- ✓ DECIDE de régler les cartes de vœux à la Coopérative scolaire 1 € la carte soit un montant de 39 €. Vote avec 11 voix Pour, 2 voix contre et 2 abstention.

Prochain conseil : réunion publique le 5 mai 2009

La séance est levée à 0h30

DATES DES PROCHAINES COMMISSIONS

- Travaux :
- Urbanisme :
- Sociale (attribution des subventions) : Cécile

- Jeux Olympiques 2018 : Robert souhaiterait connaître l'avis des membres du conseil. Reporté au 31/03/2009

- Préservation de l'eau potable et agriculteurs – lettre de St Quentin. Courrier envoyé aux agriculteurs
- Eglise, chute de pierres / clocher
- Décharges interdites
- Recherche et étude : des eaux pluviales vont dans le réseau d'eaux usées
- Soirée d'information sur la Transmission du Patrimoine : avis
- Divagation des chiens : interdite
- Maison de l'Emploi propose des stagiaires, quelle suite ??
- BPT et économie : projets
- Logements sociaux, courrier de la Préfecture et de l'ABSIS
- Numérotation des habitations et indication des lotissements
- Résultat du recensement 2009 :
- Bulletin d'information : quels échos du dernier ??
- Demandes de subventions et aides diverses, demandes d'adhésion : toutes les demandes reçues pourraient être examinées par la Commission Sociale et proposées pour le Budget primitif 2009.
- Conseil Général, document concernant la réforme des subventions : à disposition, à lire.